

AUX PARENTS DES ELEVES DE TERMINALE

Portail unique

Pour candidater dans la grande majorité des formations de l'enseignement supérieur (BTS, CPGE, DUT, licence...), votre fils/fille devra se connecter sur :

www.admission-postbac.fr

Il/Elle est invité(e) à vérifier dans le guide du candidat en ligne que les candidatures pour les formations souhaitées se font bien via ce portail.

Deux principes

- Disposer d'une adresse mél valide (jusqu'au 30 septembre 2010)
- Respecter les différentes étapes du calendrier (ci-joint)

Des pistes

Afin de vous aider à accompagner votre fils/fille dans ses choix d'études et son passage vers l'enseignement supérieur, vous pouvez trouver une aide auprès :

À De l'ensemble de l'équipe éducative du lycée de votre fils/fille et notamment du professeur principal

À Des COP (conseillers d'orientation psychologues) des Centres d'Information et d'Orientation (C.I.O.).

Vous pouvez également trouver des informations

À Aux Journées Portes Ouvertes des établissements de l'enseignement supérieur.
(cf calendrier)

À Dans le guide du candidat en ligne et dans la brochure ONISEP « Après-bac 2010 » (diffusée début décembre par l'intermédiaire des lycées).

Dans le cas spécifique d'une poursuite d'études en licence, un dispositif d'orientation active est mis en place par les Universités via le site admission postbac :

Votre fils/fille a ainsi la possibilité de demander un conseil aux enseignants de l'université sur le choix de sa licence.

En cas de difficultés, vous (votre fils/fille) pouvez poser vos questions grâce à l'onglet « NOUS CONTACTER » disponible sur www.admission-postbac.fr.

Le Service Académique d'Information et d'Orientation vous répondra dans les plus brefs délais.

Si, à la fin de la procédure, votre fils/fille n'a reçu aucune proposition, une Procédure Complémentaire se déroulera du 25 juin au 30 septembre 2010.